



Dividende pour l'exercice 2019

L'Assemblée générale des actionnaires a décidé, dans sa séance du 17 mars 2020, de distribuer pour l'exercice 2019 un dividende ordinaire de CHF 9,00 brut par action et bon de jouissance, soit CHF 5,85 net après déduction de l'impôt anticipé de 35%.

Le paiement du dividende ordinaire (la date ex-dividende: 19 mars 2020) se fera sans frais à partir du lundi 23 mars 2020, contre remise du **coupon n° 19**, à votre banque dépositaire ou chargée de la gestion du compte par UBS SA en Suisse.

Bâle, le 18 mars 2020
Roche Holding SA